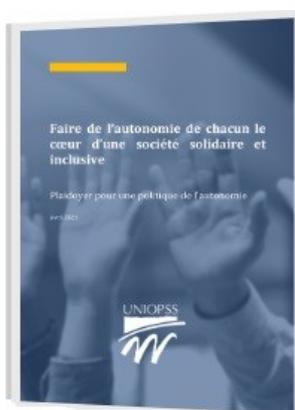


## FAIRE DE L'AUTONOMIE DE CHACUN LE CŒUR D'UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE !

### Plaidoyer pour une politique de l'autonomie

Un projet de société, 50 fiches-actions, plus de 350 propositions. Le plaidoyer de l'UNIOPSS rendu public le 6 avril 2023 repose sur une approche globale de l'autonomie tout au long de la vie, en répondant conjointement aux défis du vieillissement et de la prise en compte du handicap.



Construit avec les adhérents de notre réseau, agissant en établissement ou au domicile, ainsi qu'avec les unions régionales ancrées dans les territoires, ce plaidoyer ambitieux entend mettre les personnes vulnérables et leur pouvoir d'agir au cœur des politiques publiques.

5 chapitres, 50 fiches-actions, 350 propositions... le plaidoyer porté par l'UNIOPSS est le fruit de nombreux mois d'échanges et de travaux avec les adhérents de notre réseau.

**C'est ainsi la parole de celles et ceux qui ont l'expertise de terrain, au plus près des personnes concernées, qui s'exprime.**

Alors que la 5e branche de notre protection sociale est encore en phase de construction, ce plaidoyer avant-gardiste aborde la question de l'autonomie dans sa globalité – grand âge et handicap – afin de sortir des silos administratifs et territoriaux et de **mettre les personnes vulnérables et leur pouvoir d'agir au cœur des politiques publiques.**

Ainsi, **l'autonomie est définie comme « un état complet de maîtrise de son parcours de vie**, de bien-être physique, mental et social, quelles que soient les situations liées au handicap et à l'âge ». L'ensemble du projet est en effet basé sur les droits fondamentaux des personnes et les réponses à leurs besoins, tout au long de leur parcours de vie. Au-delà de droits théoriques souvent proclamés, il s'agit de **répondre aux fragilités de nos vies par des droits effectifs** répondant aux objectifs d'universalité et de qualité de l'accompagnement, de primauté de la personne et de sa pleine citoyenneté.

Parmi les propositions emblématiques de ce plaidoyer, figure d'ailleurs un **droit opposable à l'accompagnement** (sur le modèle du DALO). Dans le même esprit, il est proposé de mettre en place un plan interministériel et pluriannuel de prévention et d'accompagnement de l'autonomie, avec des objectifs concrets à atteindre pour l'inclusion de tous.

[Retrouvez le Plaidoyer de l'UNIOPSS](#)

Autres mesures fortes de ce plaidoyer : la création de **services publics territoriaux de l'autonomie**, offrant un guichet unique et un bouquet de services aux personnes âgées en perte d'autonomie, aux personnes en situation de handicap, aux aidants, ainsi qu'aux professionnels de santé et des secteurs médico-sociaux.

De même, **des Conférences départementales de la solidarité et de l'autonomie** seraient les actrices de la gouvernance territoriale de la 5e branche.

Par ailleurs, tout en souhaitant la mise en place d'une **Prestation universelle autonomie**, il est prioritaire de **diminuer le reste à charge** des usagers (en établissement et à domicile), en expérimentant, notamment, un bouclier « dépendance ».

Devant la **pénurie des métiers de l'humain** qui empêche de fait toute ambition pour répondre à l'accompagnement du manque d'autonomie, la revalorisation salariale des professionnels doit s'accompagner d'assises régionales rassemblant les services de l'État, la région, les départements et les acteurs de terrain pour dresser des états des lieux partagés des besoins actuels et à venir, par bassin de vie. Un taux minimal d'encadrement (8 pour 10 au moins), financé en conséquence, doit permettre à la fois de meilleurs accompagnements et une qualité de vie au travail des professionnels. Il est également primordial de **réguler le secteur et d'en finir avec les profits indus constatés**. Ainsi, à travers ce plaidoyer, résolument opérationnel et porteur d'une vision inclusive de la société, l'UNIOPSS et ses adhérents, représentant les acteurs non lucratifs des solidarités et de la santé, entendent peser sur les débats et décisions en cours, afin d'aboutir, enfin, à la grande réforme sociétale tant attendue.

Car répondre concrètement, quels que soient les ressources et les territoires, au manque et à la perte d'autonomie, ne concerne pas uniquement les personnes accompagnées ou qui devraient l'être : c'est le cœur d'une société solidaire et inclusive.

### UNE VISION DE LA SOCIÉTÉ REPOSANT SUR 5 AXES FONDAMENTAUX

1. Une société ouverte à toutes et tous, aux potentialités de chacun, où les vulnérabilités ne sont vues ni comme un poids pour la société, ni comme une source de profit pour quelques-uns.
2. Une société où chacun puisse s'autodéterminer et s'épanouir, avec un accompagnement à la mesure de ses attentes et ses besoins.
3. Une société où les politiques sociales sont pleinement coordonnées et dont les dépenses publiques correspondent à un investissement à la hauteur des enjeux.
4. Une société où chacun peut faire valoir ses droits sans s'engager dans un parcours du combattant.
5. Une société dont le ciment repose sur les métiers de l'humain.

# PRISES DE POSITIONS

## Cri d'alarme des acteurs des solidarités

### L'UNIOOSS et ses adhérents interpellent Emmanuel Macron

Plus de 300 témoignages recueillis en quelques jours... Partout en France, dans tous les secteurs (de la protection de l'enfance au grand âge, en passant par le handicap et la lutte contre l'exclusion), les responsables de structures associatives crient leur désarroi. Lors d'une conférence de presse le 12 décembre, l'UNIOOSS a fait entendre ce cri d'alarme des acteurs associatifs des solidarités et de la santé. L'ensemble des membres du Conseil d'administration de l'Union étaient présents. Dans une lettre ouverte, l'UNIOOSS et 42 associations adhérentes nationales ont également alerté le président de la République sur le devenir des associations, qui met en péril l'accompagnement d'une large partie de la population. Avec les associations en danger, ce sont les solidarités qui sont sur le point de craquer ! Comme l'a souligné le président de l'UNIOOSS, ce cri d'alarme doit être écouté pour mesurer l'ampleur de la crise. Il doit surtout être entendu par les autorités publiques et l'ensemble du pays. "Alors que les négociations conventionnelles de branche sont en échec, nous avons besoin de perspectives claires et pluriannuelles pour la revalorisation des métiers de l'humain, en situation de sur-place depuis deux ans".

[Accéder au communiqué et au dossier de presse](#)

### L'UNIOOSS rencontre le cabinet d'Elisabeth Borne

Une délégation de l'UNIOOSS a été reçue le 19 décembre à Matignon par des membres du cabinet de la Première ministre. Ce rendez-vous fait suite à la demande de l'UNIOOSS, exprimée après l'échec des négociations concernant la CCUE. Il s'agissait de faire le point sur la situation du secteur des solidarités et de la santé, avec des associations dont beaucoup sont en asphyxie financière. Il a aussi été demandé que l'État s'implique avec les départements pour dégager une trajectoire financière permettant les revalorisations des carrières et des métiers. De même, l'UNIOOSS a rappelé la nécessité de mettre en place le Comité des métiers socio-éducatifs voulu par Jean Castex, alors Premier ministre.

### Exclus du Ségur : L'UNIOOSS solidaire de la mobilisation du 28 juin

Le 28 juin, de nombreuses mobilisations ont eu lieu dans les territoires pour demander que la revalorisation de 183 euros par mois s'applique à tous les professionnels qui participent à l'accueil et à l'accompagnement des personnes vulnérables. Le président de l'UNIOOSS, Daniel Goldberg, a tenu à adresser un message pour exprimer le soutien de l'Union aux revendications portées. Dans une vidéo, diffusée le 27 juin et partagée sur les réseaux sociaux, il souligne combien il est injuste que certains professionnels demeurent oubliés du Ségur. L'UNIOOSS affirme également que la question des droits fondamentaux des personnes accueillies et accompagnées est directement liée à la reconnaissance et à la revalorisation salariale des professionnels du secteur des solidarités et de la santé. « À toutes celles et tous ceux qui se mobilisent sur le terrain, nous apportons notre soutien et nous espérons que ces revendications seront entendues par les pouvoirs publics », conclut Daniel Goldberg.

[Accédez à la vidéo du président de l'UNIOOSS](#)

### Associations en Grand ouest : L'UNIOOSS et les URIOPSS prennent la parole

Le 6 décembre, une conférence de presse réunissant les 3 URIOPSS du Grand ouest, ainsi que l'UNIOOSS, a été organisée à Rennes. Étaient présents : Joël Goron, président de l'URIOPSS Bretagne, Caroline Urbain, présidente de l'URIOPSS des Pays-de-la-Loire, Pascal Cordier, président de l'URIOPSS de Normandie, ainsi que Daniel Goldberg, président de l'UNIOOSS. Cette conférence de presse a été l'occasion pour les trois président(e)s d'URIOPSS de faire le point sur la situation dans leur région respective et de mettre en lumière des situations identiques d'asphyxie financière des associations des solidarités, alors que les besoins sont croissants et plus complexes. Daniel Goldberg a donné les perspectives nationales et évoqué les démarches en cours. Le même jour, le président de l'UNIOOSS a échangé avec plusieurs associations adhérentes de l'URIOPSS Bretagne sur les dernières mobilisations qui ont eu lieu dans la région, notamment le 30 novembre - "Et si on rendait les clés ?", révélatrices de la situation de nombreux établissements et services. Ces acteurs ont également exprimé leurs attentes et leur volonté de mobilisation du Réseau UNIOOSS dans cette période.

### Surcoûts à la charge des ESSMS : L'UNIOOSS signe une tribune dans les ASH

À la suite de l'entrée en vigueur de la réforme de l'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) portée par la Haute Autorité de Santé (HAS), 28 associations, fédérations et unions des solidarités coordonnées par l'UNIOOSS ont alerté, dans un courrier envoyé en février, la Première ministre et le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées notamment, sur le besoin urgent de compenser les surcoûts liés aux nouvelles modalités d'évaluation. Dans une tribune signée par son président, Daniel Goldberg, publiée dans le numéro du 5 mai de la revue Actualités Sociales Hebdomadaires (ASH), l'UNIOOSS alerte une nouvelle fois sur l'impact de ces surcoûts, qui pèsent sur les établissements, avec, pour première conséquence, un risque de dégradation de l'accompagnement des publics.

### Solidarité avec les aidants

#### L'UNIOOSS s'engage

A l'occasion de la Journée nationale des aidants du 6 octobre, l'UNIOOSS, dans un communiqué, a appelé les pouvoirs publics à remettre au premier plan le soutien aux aidants. Chacun peut en effet, à un moment ou à un autre de sa vie, être « proche aidant ». La fragilité liée à la perte d'autonomie entraîne en effet un bouleversement des relations interpersonnelles et souvent intrafamiliales ; il est donc essentiel d'agir pour relever ensemble les défis du quotidien. Car si être aidant c'est être solidaire, cela ne doit plus être à n'importe quel prix. L'UNIOOSS est également signataire d'une tribune initiée par le Collectif Je t'Aide et publiée dans "Politis", pour alerter le gouvernement sur l'immense précarité et le manque de reconnaissance des 11 millions d'aidants et d'aidantes en France.



**Fiers de prendre soin**  
**Fiers d'être engagés !**

**35<sup>e</sup> Congrès à Lyon**  
3 et 4 avril 2024

**Ensemble,**  
pour une société inclusive et solidaire



## ACTUALITÉS TRANSVERSALES

### Remise du Livre blanc du travail social

#### L'UNIOPSS invite à passer de la compassion à l'action !

Particulièrement attendue par les acteurs du secteur social, médico-social et sanitaire, la remise du Livre blanc par Mathieu Klein, président du Haut Conseil du Travail Social (HCTS), au gouvernement a eu lieu le mardi 5 décembre, en présence de cinq ministres. L'UNIOPSS, membre du Haut Conseil du Travail Social, qui s'est fortement impliquée durant toute l'année d'élaboration de ce Livre blanc (adopté par le HCTS le 6 septembre), a proposé une importante contribution, intégrée au document. Après la présentation engagée de Mathieu Klein, les membres du HCTS se sont relayés pour développer les constats, enjeux et recommandations, posés par les différents groupes de travail, qui constituent le Livre blanc. Celui-ci met en lumière une situation de crise des métiers et des accompagnements et pose un diagnostic réaliste sur l'écart croissant entre les ambitions des politiques publiques et la réalité du terrain. Face à cette crise sans précédent, le Livre blanc propose une série de recommandations, parmi lesquelles celle de la nécessaire revalorisation urgente des salaires des professionnels, celle de l'amélioration des conditions de travail pour attirer et retenir les professionnelles, celle du besoin de revoir le poids de la bureaucratisation qui pèse sur la qualité des accompagnements et est un facteur aggravant de la sinistralité des métiers du travail social. Il faut redonner des marges d'initiative aux travailleurs sociaux, ce qui demandera aux directions et aux encadrements de modifier leurs pratiques mais également aux pouvoirs publics de simplifier les contraintes administratives imposées aux organisations. Le constat et la demande générale aux ministres est d'investir, tant financièrement qu'organisationnellement, dans les politiques de solidarité de manière structurelle et non pas via des mesures uniquement conjoncturelles. L'UNIOPSS appelle les pouvoirs publics à passer à l'action, et à concrétiser les engagements pris lors de la Conférence des métiers du 18 février 2022, notamment la trajectoire budgétaire des revalorisations salariales, l'amélioration de la qualité de vie au travail par de meilleurs taux d'encadrement, une amélioration des conditions de formations initiale et continue, et, par ailleurs, la mise en place du Comité des métiers sociaux éducatifs.

### Réforme des retraites

#### L'UNIOPSS s'associe à une tribune du Pacte du pouvoir de vivre

L'UNIOPSS a signé une tribune initiée par le Pacte du pouvoir de vivre (dont elle est membre). Parue dans Le Monde du 20 mars, cette tribune, co-signée par 21 membres du Pacte du pouvoir de vivre, s'intitule : « Nous demandons au président de ne pas promulguer la loi sur la réforme des retraites » Indépendamment de l'avis ou non apporté par chacune des organisations signataires de la tribune sur le contenu de la réforme des retraites, l'UNIOPSS s'est associée à cet appel, permettant de sortir par le haut de la situation de blocage que connaît le pays. Le 28 mars, le Pacte du pouvoir de vivre, qui compte plus de 60 organisations, a organisé une réunion plénière à laquelle l'UNIOPSS a participé. Ce fut l'occasion de faire le point sur la situation sociale du pays, notamment en lien avec la réforme des retraites et la manière dont les structures membres du Pacte devront montrer des exigences de méthode dans les concertations en cours avec l'État.

### États généraux des maltraitances

#### Le réseau UNIOPSS mobilisé !

Dans le cadre de la future stratégie nationale de lutte contre les maltraitances, le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, a lancé les États généraux des maltraitances en mars dernier, afin de donner la parole aux personnes concernées et aux organisations qui accompagnent cette vulnérabilité dans leur vie quotidienne. Dans ce cadre, le réseau UNIOPSS a souhaité proposer une contribution qui se veut transversale. Les propositions et constats sont intersectoriels, abordent tous les publics quels que soient le secteur et l'âge des personnes et des enfants accompagnés, accueillis. Il s'agit donc d'une approche globale du sujet avec des propositions concrètes issues du terrain.

### Préparation des élections européennes

#### L'UNIOPSS auditionnée

L'UNIOPSS a participé, le 27 novembre, à une audition organisée par le groupe Les Écologistes dans le cadre de la préparation des élections européennes et d'auditions de la société civile. Le plaidoyer d'EAPN Europe concernant le coût insupportable de la vie a été porté. Face aux augmentations des coûts de l'énergie, de l'alimentation, du logement, les personnes en situation de pauvreté réunies lors d'un Séminaire d'EAPN Europe le 15 novembre, plaident notamment pour la mise en place d'une tarification progressive de l'énergie, d'un montant de revenu minimum permettant réellement de s'affranchir de l'aide alimentaire et d'accéder à une nourriture de qualité, ainsi que d'une construction de logements locatifs sociaux ou abordables, tout en rendant accessible aux plus modestes la rénovation énergétique performante de leur logement.

### Socio-judiciaire

#### L'UNIOPSS et Citoyens & Justice interpellent le gouvernement

Dans un communiqué commun diffusé le 16 octobre, Citoyens & Justice et l'UNIOPSS ont indiqué avoir adressé, le même jour, un courrier à la Première ministre et au Garde des Sceaux, afin d'obtenir une juste équité de traitement et une revalorisation de tous les intervenants du secteur social associatif. Le secteur social et médico-social est en effet en crise : manque d'attractivité, pouvoir d'achat en baisse depuis de nombreuses années. Les accords SEGUR et LAFORCADE, largement insuffisants par ailleurs, outre qu'ils ont oublié les personnels administratifs et techniques pourtant partie prenante de nos actions quotidiennes, ne concernent toujours pas les professionnels du secteur socio-judiciaire, mettant en péril l'activité même de ces associations confrontées à des fermetures de services et la fuite des professionnels. Citoyens & Justice et l'UNIOPSS rappellent que sans l'intervention des professionnels du secteur socio-judiciaire, la majeure partie des enquêtes sociales avant jugement, des contrôles judiciaires socio-éducatifs, des stages ordonnés avant ou après jugement, et bien d'autres mesures, qui participent à la cohésion sociale et au fonctionnement de la Justice, ne pourraient être réalisés.



#### Revivez le cycle de web-émissions sur Solidarités TV !

Rassembler, partager, débattre, mettre en valeur toute la créativité et la diversité de l'action associative... Tels ont été les objectifs de Solidarités TV, la Web TV lancée par le réseau UNIOPSS-URIOPSS.

<https://www.youtube.com/channel/UCMuCoRkHa28-fR63bholOqQ>

## Santé

**Positionnement****Addictions et santé mentale : L'UNIOPSS s'intéresse aux microstructures**

Le contexte général en matière de santé oblige les professionnels comme les patients, à rechercher des solutions nouvelles tant dans le domaine de la santé publique que dans celui de la médecine de ville. Parmi les innovations existantes, les microstructures médicales sont une proposition concrète pour surmonter la crise de la médecine générale. Elles renouent avec un exercice de la médecine où les soignants conjuguent leur pratique du soin avec une réflexion thérapeutique adaptée à la situation rencontrée. Le 28 novembre dernier, la Journée nationale des microstructures s'est tenue à Paris, à l'initiative de la Coordination Nationale des Réseaux de Microstructures (CNRMS). L'UNIOPSS a participé à cet événement. Pour l'UNIOPSS, les microstructures méritent d'être développées. Elles sont, des points d'accès à la santé essentiels pour accompagner les personnes avec des problématiques addictives, de santé mentale et en situation de précarité car elles permettent à des équipes constituées de médecins généralistes, travailleurs sociaux et de psychologues de travailler ensemble au quotidien, au bénéfice des patients, dans des structures de proximité. Les microstructures se sont ainsi imposées comme des dispositifs centraux pour la santé des femmes notamment. L'enjeu est désormais la généralisation des expérimentations article 51 pour ces microstructures.

**Santé mentale : L'UNIOPSS appelle les pouvoirs publics à agir !**

À l'occasion de la « Journée mondiale de la santé mentale » du 10 octobre 2023 et de la Semaine d'informations sur la santé mentale, du 9 au 22 octobre, l'UNIOPSS a pris la parole pour souligner l'ampleur des besoins dans ce domaine face à une offre insuffisante. L'Union pointe la nécessité d'adapter les moyens en santé mentale, notamment en ce qui concerne la maladie et le handicap psychiques (moyens financiers, humains, organisationnels...) aux besoins de l'ensemble des publics. À partir d'un certain nombre de constats (impacts de la crise Covid sur la santé mentale, pénurie de professionnels, manque de financements, défaillance dans les soins apportés aux enfants et adolescents...), l'UNIOPSS formule plusieurs préconisations pour sortir de l'impasse.

**Document de rentrée sociale - Une publication de référence du réseau UNIOPSS-URIOPSS**

Document repère pour les associations du secteur des solidarités et de la santé, mais aussi pour les pouvoirs publics et les acteurs de l'économie sociale et solidaire, le Document de rentrée sociale s'appuie sur l'expertise et l'ancrage territorial du réseau UNIOPSS-URIOPSS.



Il propose une analyse précise des enjeux politiques, économiques et budgétaires, une vision prospective, ainsi qu'un regard transversal sur l'actualité et l'évolution des politiques publiques dans les champs sanitaire, social et médico-social (autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, lutte contre la pauvreté et l'exclusion, petite enfance, protection de l'enfance, familles...).

**Participation****Feuille de route du numérique en santé : L'UNIOPSS, présente lors du lancement**

L'UNIOPSS était présente le 17 mai lors du lancement de la seconde feuille de route du numérique en santé (2023-2027), organisé par la Délégation ministérielle au Numérique en Santé. Cette feuille de route s'articule autour de 4 axes essentiels : prévention, qualité des soins, accès aux soins et cybersécurité. L'UNIOPSS restera attentive à ce que le numérique demeure un levier pour améliorer l'accompagnement en santé, et n'enlève pas l'accès à celle-ci.

**Prévention santé : L'UNIOPSS participe à la 2e journée parlementaire sur le sujet**

Le 12 avril, l'UNIOPSS a été conviée à la deuxième journée parlementaire sur la prévention santé qui s'est tenue à l'Assemblée nationale. Cette rencontre fut consacrée à la restitution d'une feuille de route sur la prévention en santé, élaborée à partir de contributions de plusieurs acteurs, avec un focus sur les enfants, les actifs et les personnes âgées. L'UNIOPSS a pris la parole pour rappeler l'importance de la participation des personnes concernées et de leur entourage à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques de prévention, y compris en renforçant la pair-aidance.

## Handicap

**Mobilisation****Conférence nationale du handicap : Des annonces qui doivent se traduire en actes !**

Dans un communiqué de presse publié le 26 avril, l'UNIOPSS est revenue sur la Conférence nationale du handicap (CNH) qui s'est réunie le même jour, sous la présidence d'Emmanuel Macron. Si l'UNIOPSS salue un certain nombre d'avancées, notamment en matière d'accessibilité, de prévention, d'accompagnement et d'accès aux droits des personnes en situation de handicap, elle regrette que l'accent n'ait pas été mis davantage sur le rôle et le soutien à apporter aux professionnels sociaux et médico-sociaux engagés aux côtés de ces personnes. Elle pointe également le manque de précisions concernant les moyens à déployer afin que ces annonces puissent se traduire en actes. Le 27 avril, lors d'une rencontre avec le cabinet de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées, l'UNIOPSS a échangé sur les mesures annoncées lors de la Conférence nationale du handicap, ainsi que le ressenti des associations, à partir des réalités de terrain. Elle a également évoqué la mise en œuvre de la réforme Serafin-PH et a présenté le plaidoyer de l'Union pour une politique de l'autonomie. Ce plaidoyer ambitieux repose sur une approche globale de l'autonomie tout au long de la vie, en répondant conjointement aux défis du vieillissement et à la prise en compte du handicap.

[Accéder au communiqué de presse de l'UNIOPSS](#)

**Audition****L'UNIOPSS rencontre Fadila Khattabi**

Le 24 octobre, une délégation de l'UNIOPSS a rencontré Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées. Ce fut l'occasion pour l'UNIOPSS d'échanger avec la ministre autour du plaidoyer de l'Union pour une politique de l'autonomie, ainsi que d'évoquer les urgences en termes de financement, de pénurie des métiers, ainsi que d'évolution de l'offre d'accompagnement correspondant aux besoins des personnes et des aidants.

## Aide à domicile

### Evènement

#### Réforme des Services Autonomie à Domicile : Un web-événement UNIOPSS-URIOPSS

Le 17 octobre dernier, un web-événement du réseau UNIOPSS-URIOPSS a été organisé à Lyon et avait pour thème : "Réforme des services autonomie à domicile - enjeux et appropriation du cahier des charges". Jérôme Voiturier, directeur général de l'UNIOPSS, est intervenu en plateau avec Jérôme Perrin, directeur du développement et de la qualité de l'ADMR. Il a tout d'abord évoqué les risques de fragilisation du secteur associatif : enjeu de survie des services réalisant des prestations (vision micro) ; enjeu de redéfinition pour le secteur associatif du domicile en général (vision macro) ; perte de l'ancrage territorial et de la singularité de l'accompagnement (vision micro et macro) ; risque de déboucher, suite à la fusion, sur un cadre de gestion uniforme qui ne prend pas en compte les histoires associatives et les caractéristiques de chaque entité (vision micro). Il a ensuite abordé les opportunités pour le secteur associatif : faire valoir la spécificité de l'associatif et communiquer sur les valeurs ; se saisir de l'opportunité d'intervenir au sein de tous les ESMS pour renforcer les partenariats avec des acteurs jusqu'ici peu investigués ; mettre en place des partenariats avec le secteur sanitaire ; mettre fin à la rupture entre accompagnement social et accompagnement sanitaire. S'agissant de la liberté associative, celle-ci pourrait, d'un côté, être menacée en cas de rapprochements contraints avec des structures issues de secteurs différents ; en présence de logiques de fonctionnement et de gestion qui ne répondent pas aux spécificités du secteur associatifs (voire à ses valeurs) ; et si l'on aboutissait à une dilution du projet associatif, voire de sa disparition sous l'influence prépondérante du marché concurrentiel. D'un autre côté, la logique de rapprochement est le fondement de la liberté associative. Réaffirmer le fait de participer activement à l'évolution des politiques sociales, assurant le développement et l'amélioration des prises en charge, est au cœur du secteur associatif : Pour reprendre le slogan de l'UNIOPSS : « Unir les associations pour développer les solidarités », c'est fédérer, porter la cohésion du monde associatif et des acteurs non lucratifs de solidarité pour être partie prenante d'une société inclusive. Cette réforme vient challenger notre ancrage...et tant mieux ! Elle permet de démontrer la force de l'associatif, de sa capacité à innover et à bouger les lignes tout en réaffirmant les valeurs qui nous rassemblent.

#### Aide à domicile, impact de l'inflation... L'UNIOPSS participe à une réunion au HCFEA

Le 30 mai, l'UNIOPSS, représentée par son président était présente au Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge. La réunion a porté sur l'examen du décret modifiant les services d'aide à domicile. Daniel Goldberg, tout en remerciant les services de l'État pour la co-construction de ces évolutions, a pointé une alerte sur les difficultés de respect du calendrier envisagé pour mettre en œuvre ces évolutions dans des structures largement fragilisées financièrement et en termes de ressources humaines. Dans une seconde partie, a été discutée une étude sur l'impact de l'inflation dans la situation des familles. Il est à noter le poids décisif des hausses des prix d'alimentation qui ont amené de nombreuses familles, en particulier les plus modestes, à modifier leurs habitudes de consommation.

## Personnes âgées

### Audition

#### Réunion des acteurs du Grand âge : L'UNIOPSS conviée par Aurore Bergé au ministère

Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles, a convié, le 14 septembre dernier, les acteurs du Grand âge pour une réunion d'échanges. Elle a fait part, à cette occasion, de ses priorités pour les mois qui viennent. Intervenant au nom de l'UNIOPSS, Daniel Goldberg, président, a insisté sur l'enracinement de la pauvreté en cette rentrée qui touche tous les secteurs des solidarités, avec un effet cumulatif sur l'ensemble des associations qui doivent accompagner des personnes en plus grande difficulté, alors que leurs budgets subissent aussi l'augmentation de leurs coûts. Il a également pointé la pénurie des métiers qui touche dorénavant également les cadres de direction des établissements et services. Enfin, il a souligné la différence croissante entre les droits proclamés et ceux réellement vécus au quotidien.

#### Modèle de financement des EHPAD : L'UNIOPSS sollicitée par la DGCS

La Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) a organisé, le 15 mai, une réunion de lancement d'une série de groupes de travail concernant le modèle de financement des EHPAD. L'objectif de ces travaux est d'aboutir à une réflexion d'ensemble sur le modèle économique des EHPAD, puis de dégager des orientations de travail dont le gouvernement pourra se saisir pour élaborer un nouveau cadre de financement. 5 groupes de travail seront donc lancés : Fusion des sections ; Généralisation du tarif global ; EHPAD habilités à l'aide sociale ; Transformation de l'offre d'EHPAD ; Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS). L'UNIOPSS mobilise son réseau pour être présente dans les 5 groupes de travail.

### Positionnement

#### L'UNIOPSS conviée à la présentation de la stratégie "Bien vieillir"

Le 17 novembre dernier, l'UNIOPSS a assisté à la présentation par la ministre des Solidarités et des Familles, de la stratégie "Bien vieillir". Cette stratégie était attendue depuis longtemps par les acteurs du Grand âge, réunis pour l'occasion. La ministre a introduit ses propos en évoquant un « gain de civilisation ». Comme l'a indiqué l'UNIOPSS, dans un communiqué publié le même jour, *"les personnes âgées et leurs familles, les professionnels de l'autonomie et les structures non lucratives réunies au sein du réseau UNIOPSS espèrent effectivement, depuis des années, un choix de société fort et assumé, un projet politique financé dans le secteur du grand âge."* L'UNIOPSS a salué plusieurs avancées, comme la perspective d'un projet de loi pluriannuelle de programmation du Grand Âge à laquelle *"nous sommes prêts, dès à présent, à contribuer, dès lors qu'un calendrier clair, à la fois législatif et pour sa mise en œuvre, aura été dévoilé"*. Elle constate toutefois que cette feuille de route contient assez peu de mesures nouvelles, l'essentiel ayant été annoncé ou porté lors de stratégies, plans et réformes en cours. L'UNIOPSS s'interroge donc sur la manière dont une véritable politique de l'autonomie, mettant la personne au cœur des dispositifs, pourra rapidement être mise en place. C'est tout le sens du plaidoyer qu'elle porte avec ses adhérents et qui est plus que jamais d'actualité.

[Accéder au communiqué de l'UNIOPSS](#)

## Insertion - Exclusion

### Mobilisation

#### Loi Immigration : L'UNIOPSS mobilisée !

Le 20 décembre, l'UNIOPSS a diffusé un communiqué dans lequel elle dénonce un recul sans précédent pour les droits des plus vulnérables et un abandon de la solidarité. Ce texte, issu de la Commission mixte paritaire, est en effet contraire aux valeurs que porte l'Union et comporte de nombreuses mesures en rupture avec les principes fondamentaux de solidarité et de fraternité qui constituent le socle de notre République. L'UNIOPSS, ainsi que plusieurs de ses adhérents nationaux (La Cimade, France terre d'asile, Emmaüs France, Fédération des acteurs de la solidarité, Secours Catholique, Fondation Abbé Pierre) et partenaires du Pacte du pouvoir de vivre, ont ainsi démontré une volonté commune d'agir contre les effets néfastes de cette loi. L'UNIOPSS est, par ailleurs, signataire, avec 150 organisations de la société civile, d'une tribune, initiée par Le Mouvement associatif, parue dans "Libération" le 24 décembre.

#### Logement-Hébergement : L'UNIOPSS mobilisée !

Le 28 septembre, l'UNIOPSS, est intervenue au Conseil national de l'habitat, en présence du ministre du Logement, Patrice Vergriete. Les représentants de l'UNIOPSS, de manière concertée, ont porté les points suivants : La nécessité d'une programmation ambitieuse de logements locatifs sociaux (150 000 logements locatifs sociaux par an dont 60 000 PLAI), avec les moyens suffisants pour la mettre en œuvre ; La demande, face à la situation des 2 323 enfants à la rue mise en évidence par le baromètre FAS-UNICEF de fin août 2023, d'un plan de relogement d'urgence de tous ces enfants et de leurs familles ; La nécessité de prendre en compte l'inflation dans le secteur Accueil-Hébergement-Insertion qui est le seul à ne pas en bénéficier, ce qui crée une rupture d'égalité entre secteurs et met les directeurs de structures en situation de déficit avec des fermetures à prévoir ; L'importance de revoir le dispositif Locavantages pour le rendre plus attractif, notamment en passant d'un système basé sur la réduction d'impôt à un système fondé sur le crédit d'impôts.

#### Le collectif ALERTE appelle le gouvernement à agir !

Dans un communiqué de presse diffusé le 13 mars, les associations de solidarité réunies au sein du Collectif ALERTE (dont l'UNIOPSS) appellent à des mesures d'urgence pour faire face à la hausse des prix des produits de première nécessité. Plus de quatre mois après l'annonce d'un « Pacte des solidarités » par la Première ministre et dans un contexte de crise sociale, elles demandent que la revalorisation annuelle des minimas sociaux au 1er avril se situe au-dessus de l'inflation subie par les ménages modestes depuis un an. Elles plaident par ailleurs pour des mesures structurelles dans un « Pacte des solidarités » cohérent avec l'ambition du président de la République d'éradiquer la pauvreté extrême.

### Audition

#### Lutte contre le sans-abrisme : L'UNIOPSS auditionnée

Le 15 février, l'UNIOPSS a été auditionnée par la mission Lalande (IGAS/IGEDD) sur le sans-abrisme. Durant cette audition, l'UNIOPSS a rappelé ses priorités, notamment en termes de construction de logements abordables, de sécurisation des parcours locatifs, de nécessité de professionnels plus nombreux pour accompagner l'entrée dans le logement dans les dispositifs de logements d'insertion, ainsi que l'importance de penser un décloisonnement des politiques publiques, pour éviter les ruptures entre les différents dispositifs. L'UNIOPSS a également souligné, dans le cadre des réflexions engagées sur la possibilité de loger hors de l'Île-de-France certains publics, son attachement à l'inconditionnalité de l'accueil et au respect des choix des personnes.

### Contribution

#### Réforme de la tarification des CHRS : L'UNIOPSS conviée au Comité des experts

L'UNIOPSS a participé, le 20 juillet, au Comité des experts de la réforme de la tarification des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS). Les principaux éléments nouveaux qui ont été précisés dans ce cadre furent la distinction entre prestations directes et indirectes qui sera désormais faite, ainsi que les modalités et la durée des financements complémentaires qui seront attribués pour les accompagnements spécialisés (attribution par appels à manifestation d'intérêt pour une durée de 3 ans). L'UNIOPSS cherche à comprendre les implications financières éventuelles de cette distinction opérée entre prestations directes et indirectes. Elle plaide pour que les financements complémentaires pour l'accompagnement spécialisé soient attribués sur la même temporalité que ceux attribués pour l'accompagnement socle, à savoir 5 ans.

#### Accès aux droits : L'UNIOPSS présente lors du lancement de l'expérimentation TZNR

Le 20 décembre, l'UNIOPSS a été conviée par Jean-Benoît Dujols, directeur général de la Cohésion sociale, au lancement de l'expérimentation « Territoires Zéro Non-Recours » (TZNR). Lors de cette présentation des initiatives en cours ou qui vont débiter pour lutter contre le non-recours, principalement le non-recours au RSA, visant donc à l'effectivité des droits, Daniel Goldberg est revenu sur la loi immigration, votée la veille, qui va restreindre et complexifier les droits de toute une partie de la population, et rendre plus difficile l'exercice professionnel des travailleurs sociaux.

### Positionnement

#### Pacte des solidarités : L'UNIOPSS et ALERTE pointent un manque de réponses structurelles

Les associations de solidarité, dont l'UNIOPSS, membre du Collectif ALERTE, ont été conviées le 18 septembre à Maignon pour la présentation du Pacte des Solidarités. Tout en saluant des mesures nécessaires pour répondre à l'urgence, elles ont déploré le manque de mesures structurelles de ce plan pour réduire durablement la pauvreté. L'UNIOPSS a notamment souligné l'accroissement des situations de pauvreté et l'intensification de celle-ci. Les études conjuguées de l'Insee du 20 juillet dernier et le baromètre présenté par le Secours Populaire montrent bien que si le niveau de pauvreté monétaire reste stable, les situations de pauvreté augmentent fortement en condition de vie. Au nom du Collectif ALERTE, l'UNIOPSS a plaidé une nouvelle fois pour une augmentation des minimas sociaux. L'UNIOPSS a, par ailleurs, souligné la nécessité de soutenir les associations de solidarité. L'effet conjugué de la pénurie des métiers, causée par le manque d'attractivité mais aussi le manque de reconnaissance, avec l'augmentation des prix, met en effet en péril le secteur associatif et pose la question de sa capacité à agir. Il est donc urgent, au-delà du soutien aux structures, de mettre en place une politique ambitieuse pour les professionnels et les travailleurs sociaux, en mettant en œuvre le Livre blanc du travail social, dont la remise officielle a été repoussée.

### Plaidoyer

#### Lutte contre la pauvreté et inflation : L'UNIOPSS plaide pour des mesures structurelles

Face aux alertes répétées des associations de solidarité sur leurs difficultés à faire face à la demande croissante des personnes en situation de vulnérabilité dans un contexte d'inflation, l'UNIOPSS a appelé les pouvoirs publics, dans un communiqué publié le 6 septembre, à agir de manière globale et structurelle. Il y a urgence pour les personnes vulnérables comme pour les réseaux associatifs, leurs bénévoles et leurs professionnels, souvent épuisés par l'ampleur des tâches à accomplir, les crises à juguler et le manque de reconnaissance.

## Enfance - Famille - Jeunesse

### Positionnement

#### Accueil des jeunes enfants : L'UNIOPSS demande une régulation du secteur

Dans un communiqué de presse publié le 18 avril, l'UNIOPSS est revenue sur le dernier rapport de l'IGAS qui met en lumière les difficultés multiples d'un système affectant la qualité de l'accueil des jeunes enfants et pouvant générer des situations de maltraitance inacceptables. L'UNIOPSS porte plusieurs propositions faisant échos à celles de l'IGAS, parmi lesquelles la mise en place de modalités de financement des établissements au service réel de la qualité, l'amélioration du pilotage national et local, en particulier au niveau départemental, ou encore la structuration d'une politique de contrôle homogène sur l'ensemble du territoire et soucieuse du respect de l'ensemble des besoins des jeunes enfants accueillis. Prévenir les maltraitances implique également et en tout premier lieu des professionnels en nombre suffisant, formés, accompagnés et soutenus au quotidien dans leurs pratiques. Pour l'Union, la construction du service public de la petite enfance et les prochaines annonces doivent être l'occasion, pour notre société, de prendre davantage en considération les besoins des jeunes enfants et des jeunes parents.

#### Protection judiciaire de la jeunesse : L'UNIOPSS signataire de la charte d'engagements réciproques

Le 7 février, la nouvelle charte d'engagements réciproques 2023-2027 a été signée conjointement d'une part par les présidents de l'UNIOPSS, de la CNAPE, de la fédération FN3S, ainsi que par la présidente de Citoyens & Justice, et d'autre part, par Caroline Nisant, directrice de la Protection judiciaire de la jeunesse. Cette charte, qui remplace celle de 2015, est le fruit d'un travail collaboratif de plusieurs mois afin de concevoir les engagements des différentes parties prenantes, services de l'État et secteur associatif habilité. Caroline Nisant a souligné l'apport des associations, dont l'UNIOPSS, pour l'élaboration de la charte. De son côté, Daniel Goldberg, président de l'Union, s'est félicité de la démarche exemplaire de co-construction qui pourrait être utilisée dans d'autres secteurs de l'action publique.

### Mobilisation

#### L'UNIOPSS se mobilise !

L'UNIOPSS a co-organisé et accueilli, le 16 novembre, une conférence de presse réunissant le Conseil National de la Protection de l'Enfance (CNPE), le Conseil national de l'adoption (CNA) et le Conseil d'orientation des politiques jeunesse (COJ). L'ensemble des acteurs impliqués dans la protection de l'enfance (associations, collectivités locales, réseaux professionnels, personnes concernées...), étaient représentés, témoignant de l'importance d'un "front uni" pour appeler d'une même voix à des mesures immédiates face à l'urgence, ainsi qu'à des réponses structurelles pour pérenniser et sécuriser les dispositifs de protection des enfants. A cette occasion, Daniel Goldberg, président de l'UNIOPSS, intervenant au nom de l'ensemble du secteur associatif, a dévoilé les résultats de la récente enquête nationale menée par le réseau UNIOPSS-URIOPSS auprès d'établissements et services associatifs de protection de l'enfance. La quasi-totalité des 314 répondants pointent des difficultés de recrutement qui impactent la qualité de l'accompagnement d'enfants fragilisés et la santé de professionnels sur-mobilisés. Le président de l'Union a également présenté plusieurs propositions du Plan Marshall pour la protection des enfants, porté par le CNPE, le CNA et le COJ, plan auquel ont contribué Katy Lemoigne et Jean-Pierre Rosenczveig, co-présidents de la Commission Enfant, familles, jeunesse de l'UNIOPSS et membres du Bureau du CNPE.

[Accédez aux résultats de l'enquête du réseau UNIOPSS-URIOPSS](#)

#### Droits des enfants et protection de l'enfance : L'UNIOPSS appelle des Assises de l'enfance

Alors que l'enfance est présentée comme une priorité du quinquennat, la protection de l'enfance vit une crise profonde. Mais les alertes sont plus générales : enfants sans solutions d'hébergement, enfants en situation de handicap non-scolarisés, maltraitances institutionnelles dans les établissements lucratifs d'accueil du jeune enfant, difficultés d'accès à l'eau potable à Mayotte... Pour sortir de cette crise inédite et aborder les droits fondamentaux des enfants de manière globale, dans l'ensemble des dimensions de la vie des enfants, l'UNIOPSS appelle à l'organisation rapide d'Assises de l'enfance. Ces assises permettraient de mettre sur pied une politique ambitieuse et engagée pour tous les enfants, considérant notamment la protection de l'enfance reconnue et réaffirmée comme devant être à hauteur des besoins et des missions.

### Audition

#### L'UNIOPSS rencontre Charlotte Caubel

Le 31 octobre, une délégation de l'UNIOPSS a rencontré Charlotte la secrétaire d'État chargée de l'Enfance. Cette rencontre intervient à un moment particulier où le secteur de la protection de l'enfance connaît une crise sans précédent. Les questions structurelles lourdes qui se posent en protection de l'enfance ne permettent plus aux différentes autorités publiques de se renvoyer les responsabilités, en laissant les acteurs de terrain confrontés quotidiennement à des situations insolubles budgétairement, en termes de ressources humaines et de schémas d'accompagnement d'enfants et de jeunes majeurs.

#### Protection judiciaire de la jeunesse : L'UNIOPSS auditionnée au Sénat sur les centres éducatifs fermés

Le 11 mai, l'UNIOPSS, a été auditionnée par le sénateur, rapporteur du budget Justice à la Commission des finances du Sénat. L'UNIOPSS a souligné que la création de nouveaux CEF, annoncée en 2018, n'avait pas fait l'objet de concertation ou d'analyse partagée des besoins. Or, si les CEF peuvent constituer une alternative à l'incarcération des mineurs, l'Union alerte depuis plusieurs années sur un développement des CEF s'effectuant au détriment d'autres réponses, y compris de placement. D'une manière générale, l'UNIOPSS s'est prononcée en faveur d'un programme d'évaluation des différentes mesures éducatives, dont les centres éducatifs fermés. Plutôt que de créer de nouveaux CEF, l'UNIOPSS a formulé différentes propositions.

### Contribution

#### Petite enfance : L'UNIOPSS participe au Comité de filière de rentrée

Le 5 septembre, l'UNIOPSS a été conviée à la réunion de rentrée du Comité de filière Petite enfance, dont elle est membre. A cette occasion, la ministre des Solidarités et des Familles, a présenté sa feuille de route. L'UNIOPSS a salué les différents travaux en cours, en particulier la signature récente de la nouvelle Convention d'objectifs et de gestion État-Cnaf, ainsi que les différents chantiers traités par le Comité de filière. L'UNIOPSS espère que la feuille de route s'inscrira pleinement dans les orientations jusqu'à présent affichées pour le service public de la petite enfance : développement des places d'accueil et renforcement de leur accessibilité pour l'ensemble des enfants, attention particulière portée sur la qualité de l'accueil, renforcement nécessaire de l'attractivité des métiers. De nombreux travaux restent à entamer, en particulier pour soutenir l'accueil individuel et pour interroger les modalités de financement des établissements d'accueil qui sont aujourd'hui parfois fragilisés. Enfin, l'UNIOPSS a réaffirmé la place légitime du secteur associatif dans le service public de la petite enfance, et plus globalement dans le champ des solidarités.

# PUBLICATIONS

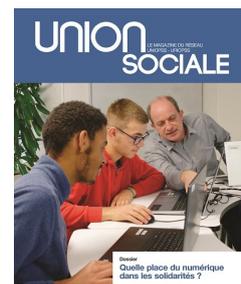
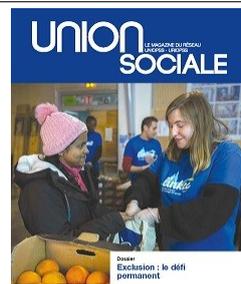
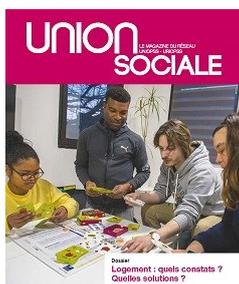
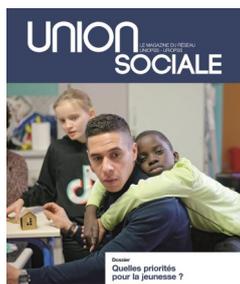
## L'actualité de l'UNIOPSS est à retrouver tout au long de l'année dans la revue UNION SOCIALE

- Janvier : **Quelles priorités pour la jeunesse ?**
- Février : **Les tiers-lieux : une autre approche de la solidarité**
- Mars : **Logement : quels constats ? Quelles solutions ?**
- Avril : **Exclusion : le défi permanent**
- Mai : **Autonomie : l'heure du grand changement ?**
- Juin - Juillet : **Relever le défi de la mixité sociale**
- Août - Septembre : **Quel avenir pour la jeunesse des quartiers populaires ?**
- Octobre : **Quels enjeux sociaux de la transition écologique ?**
- Novembre : **Quelle place du numérique dans les solidarités ?**
- Décembre : **Attractivité des métiers : quelles pistes pour l'avenir ?**

Abonnez-vous : [www.UNIOPSS.asso.fr/expertises-analyses-publications](http://www.UNIOPSS.asso.fr/expertises-analyses-publications)

### Union Sociale, le mensuel du réseau UNIOPSS-URIOPSS

Union Sociale est le mensuel du réseau UNIOPSS-URIOPSS. Il informe sur les actions de plaidoyer de l'UNIOPSS, apporte des analyses de fonds sur l'actualité du secteur et présente, sur les enjeux et thèmes du moment, les positions du réseau. Toujours plus proche des préoccupations des secteurs sanitaire, social et médico-social, Union Sociale vous propose : une analyse approfondie de l'actualité, un large éventail d'innovations sociales et de nombreux reportages de terrain au cœur de la réalité associative.



Retrouvez **l'UNIOPSS en actions** une lettre d'information envoyée toutes les deux semaines, qui présente les actions et les prises de position de l'UNIOPSS. Ce support électronique a pour vocation de vous informer régulièrement des démarches, prises de position et initiatives de l'UNIOPSS au service de ses adhérents. Des actions qui témoignent de manière concrète du rôle de l'UNIOPSS pour unir, défendre et valoriser les acteurs non lucratifs de solidarité, engagés aux côtés des personnes vulnérables et fragiles.



Depuis plus de 10 ans, le document « Les démarches de l'UNIOPSS » est réalisé par l'URIOPSS Bretagne à l'occasion de son Assemblée Générale.

Il rassemble les actualités de l'UNIOPSS, rendez-vous, communiqués de presse, articles publiés dans la revue UNION SOCIALE ou sur la plateforme électronique du réseau UNIOPSS-URIOPSS.

[www.uniopss.asso.fr](http://www.uniopss.asso.fr) ou [www.uriopss-bretagne.fr](http://www.uriopss-bretagne.fr)



**Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux à but non lucratifs**

203 G Avenue du Général Patton -  
CS 80626 - 35706 Rennes Cedex 7  
Tél. 02 99 87 51 52

[uriopss@uriopss-bretagne.fr](mailto:uriopss@uriopss-bretagne.fr)  
[@URIOPSSBretagne](http://@URIOPSSBretagne)

[www.uriopss-bretagne.fr](http://www.uriopss-bretagne.fr)